

BULLETIN D'INSCRIPTION

REIMS

Centre d'affaires Clairmarais - 9 rue André Pingat

**20 ANS APRÈS LA LOI DU 2 JANVIER 2022 :
QUELLES TRANSFORMATIONS RÉALISÉES, EN COURS, ET QUELLES
NOUVELLES PERSPECTIVES ?**

FOCUS SUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Retour avant le
3 Octobre

NOM, Prénom	Mail	Document de Rentrée Sociale (au choix)
		☐ Version numérique pdf ☐ Version papier
		☐ Version numérique pdf ☐ Version papier
		☐ Version numérique pdf ☐ Version papier
		☐ Version numérique pdf ☐ Version papier
Coût TOTAL : selon le nombre de professionnels ou le nombre de bénévoles ou le nombre de non adhérents :		 €
TARIFS 180 € (1 professionnel d'une association adhérente) 250 € (2 professionnels d'une association adhérente) 350 € (3 professionnels d'une association adhérente) 80 € (1 bénévole d'une association adhérente ou association parrainée par un adhérent, à préciser dans l'adresse) 230 € (non- adhérent)		

Nom de l'Association ou de l'Établissement :

Adresse :

Modalités de paiement :

☐ chèque ou ☐ virement (RIB sur demande)

L'inscription à la journée comprend:

- La participation à la journée du 12 octobre 2022 à Strasbourg
- Le repas de midi et un accueil café
- La remise du document :

« *Rentrée sociale 2022-2023: Enjeux politiques et Budgets prévisionnels 2022*, UNIOPSS – 2022, sous format papier ou en format numérique PDF (selon votre choix)



**Des exemplaires complémentaires du document de « Rentrée Sociale 2022-2023 » peuvent être commandés à l'URIOPSS au tarif unitaire de 48 € + frais de port. Ils seront envoyés par courrier postal sur simple demande. Ils peuvent également être adressés sous format numérique (PDF).*



En vous remerciant de bien vouloir retourner le Bulletin avec votre règlement

Pour le lundi 3 octobre 2022

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement après le 27 septembre 2022

Manifestation organisée avec le soutien des partenaires de l'Uriopss Grand Est

